

RCS : COUTANCES

Code greffe : 5002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COUTANCES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00010

Numéro SIREN : 529 611 352

Nom ou dénomination : CO-PILOTES AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 12/02/2020 sous le numéro de dépôt 631

Greffe du tribunal de commerce de Coutances



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 12/02/2020

Numéro de dépôt : 2020/631

Déposant :

Nom/dénomination : CO-PILOTES AUDIT

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 529 611 352

N° gestion : 2011 B 00010

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

Etat exprimé en euros

Bilan Actif

		30/09/2019			30/09/2018
Etat exprimé en euros		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	3 400		3 400	
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques,mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
	TOTAL (II)	3 400		3 400	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	528		528	1 512
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	59 770	16 487	43 283	70 177
	Autres créances	6 375		6 375	16 108
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	102 022		102 022	58 937	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 246		1 246	1 978
	TOTAL (III)	169 942	16 487	153 455	148 712
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		173 342	16 487	156 855	148 712

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	9 000	9 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	900	900
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	67 829	35 411
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	29 739	32 418
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	107 467	77 729
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	34 646	56 746
	Dettes fiscales et sociales	14 742	14 237
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	49 388	70 983
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	156 855	148 712
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		29 738,77	32 417,62
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		49 388	70 983
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	172 875		172 875	162 625
	Montant net du chiffre d'affaires	172 875		172 875	162 625
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			250	7 150
	Autres produits			1	
	Total des produits d'exploitation (1)			173 126	169 775
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			121 440	131 506
	Impôts, taxes et versements assimilés			375	371
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
CHARGES D'EXPLOITATION	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations				
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
CHARGES D'EXPLOITATION	- sur actif circulant			16 487	
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			2	1
	Total des charges d'exploitation (2)			138 303	131 878
	RESULTAT D'EXPLOITATION			34 823	37 898

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2019

30/09/2018

RESULTAT D'EXPLOITATION		34 823	37 898
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		34 823	37 898
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
PARTICIPATION DES SALAIRES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		5 084	5 480
TOTAL DES PRODUITS		173 126	169 775
TOTAL DES CHARGES		143 387	137 358
RESULTAT DE L'EXERCICE		29 739	32 418
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées			
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **156 855 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 173 126 euros** et un total **charges de 143 387 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 29 739 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		1 246	1 246
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			1 246

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	21 844	21 844	
	Autres créances clients	37 926	37 926	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	531	531	
	Taxes sur la valeur ajoutée	5 774	5 774	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	70	70	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	1 246	1 246	
TOTAL DES CREANCES		67 392	67 392	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	34 646	34 646		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 462	14 462		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	280	280		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		49 388	49 388		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

	30/09/2019	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	900,00	10,0000	9 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	900,00	10,0000	9 000,00

Franck VILLALARD
4, rue Raymond Dendeville
76 500 ELBEUF SUR SEINE
Tél : 02 35 81 07 62 Fax : 02 35 81 00 26

Commissaire aux comptes
inscrit auprès de la Cour d'appel de Rouen

SAS CO-PILOTES AUDIT

72, Impasse des Trémailleurs
Zone d'activités de Prétot
50 400 Granville

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2019**

Mesdames, Messieurs,

1- Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de SAS Co-Pilotes Audit relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables suivis par votre société, j'ai été conduit à examiner la régularité et le respect des principes comptables décrits dans les notes de l'Annexe et la présentation qui en a été faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant.

4- Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au conseil d'administration

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport financier, et dans les documents adressés ou mis à la disposition des actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent

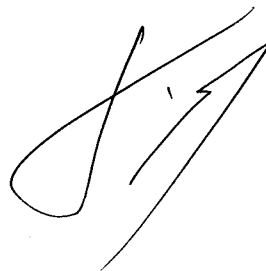


provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Fait à Elbeuf-sur-Seine, le 18 décembre 2019

La Commissaire aux Comptes

Franck VILLALARD



Désignation de l'entreprise		SAS CO-PILOTES AUDIT		72 Impasse des Trémailleurs		Néant ☐		
Adresse de l'entreprise		50400 GRANVILLE						
SIRET		5 2 9 6 1 1 3 5 2 0 0 0 1 2						
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		12		
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				30092019		30092018		
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		
						Net 4		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012				
		014	3 400	016		3 400		
	Immobilisations corporelles*	028		030				
	Immobilisations financières* (1)	040		042				
	Total I (5)	044	3 400	048		3 400		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	528	066		528	1 512	
	Créances (2)	{ Clients et comptes rattachés * Autres * (3)	068	59 770	070	16 487	43 283	70 177
			072	6 375	074		6 375	16 108
	Valeurs mobilières de placement	080		082				
	Disponibilités	084	102 022	086		102 022	58 937	
	Charges constatées d'avance *	092	1 246	094		1 246	1 978	
	Total II	096	169 942	098	16 487	153 455	148 712	
	Total général (I + II)	110	173 342	112	16 487	156 855	148 712	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	9 000		9 000			
	Ecart de réévaluation	124						
	Réserve légale	126	900		900			
	Réserves réglementées*	130						
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	67 829		35 411			
	Report à nouveau	134						
	Résultat de l'exercice	136	29 739		32 418			
	Provisions réglementées	140						
Total I	142	107 467		77 729				
Provisions pour risques et charges				Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164						
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	34 646		56 746			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	14 742		14 237			
	Produits constatés d'avance	174						
Total III	176	49 388		70 983				
Total général (I + II + III)				180		156 855 148 712		
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 400		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

②

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B-SD2019

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS CO-PILOTES AUDIT		Exercice N clos le 30092019		Exercice N-1 clos le 30092018		Néant ☐	
A - RESULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue	biens	215	214					
		services *	217	218	172 875	162 625			
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222				
	Production immobilisée *			224					
	Subventions d'exploitation reçues			226					
	Autres produits			230	251	7 150			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	173 126	169 775			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234					
	Variation de stock (marchandises) *			236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240					
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	121 440	131 506		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	375	244	375	371			
	Rémunérations du personnel *			250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252					
	Dotations aux amortissements *			254					
	Dotations aux provisions			256	16 487				
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262	2	1		
Total des charges d'exploitation (II)				264	138 303	131 878			
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	34 823	37 898			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers		(III)	280					
	Produits exceptionnels		(IV)	290					
	Charges financières		(V)	294					
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348						
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	5 084	5 480			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	29 739	32 418			
B - RESULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	29 739	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles*			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	5 223				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)	987				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989				
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990		Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991				
	Divers* ZFA (44. quater decies)	345		Investissements outre-mer	344				
	Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655				
	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				352	34 823	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :								
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2				370	34 823	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **156 855 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **173 126 euros** et un total **charges** de **143 387 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **29 739 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/10/2018** et finit le **30/09/2019**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	30/09/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			1 246	1 246
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				1 246

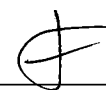
ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	30/09/2019	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	21 844	21 844	
Autres créances clients	37 926	37 926	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	531	531	
Taxes sur la valeur ajoutée	5 774	5 774	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	70	70	
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances	1 246	1 246	
TOTAL DES CREANCES	67 392	67 392	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	30/09/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	34 646	34 646		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	14 462	14 462		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	280	280		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	49 388	49 388		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2019

Nombre

Val. Nominale

Montant

ACTIONS / PARTS SOCIALES				
	Du capital social début exercice	900,00	10,0000	9 000,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice	900,00	10,0000	9 000,00

CO-PILOTES AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 9 000 euros
Siège social : Zone d'activités de Prétôt - 72 Impasse des
Trémailleurs, 50400 GRANVILLE
529611352 RCS COUTANCES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 20 janvier 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 29 738,77 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	29 738,77 euros
Un prélèvement sur les réserves - sur le compte "autres réserves"	30 261,23 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	60 000,00 euros
A titre de dividendes Soit 66,67 euros par action	60 000,00 euros

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 20 janvier 2020.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2016 :
33 000,00 euros, soit 36,67 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 33 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017 :
30 000,00 euros, soit 33,33 euros par titre
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 janvier 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Yoan BUSNEL

